

# **SECRETARIATS ET OFFICIERS GÉNÉRAUX**

## **PROGRAMMATION 2007-2013**

DE LA CURIE GÉNÉRALICE DE L'ORDRE

### **CENTRE DES COMMUNICATIONS**

Pour le présent sexennat 2007-2013, le Centre des Communications de l'Ordre (cf. *Cost.* 285a) entend utiliser trois instruments de communications: 1. le bulletin *COSMO*; 2. le communiqué électronique mensuel *COSMO ON LINE*; 3. le Site Internet de l'Ordre.

#### *COSMO*

1. Le bulletin officiel de communication de l'Ordre *COSMO*, du latin *Commentarii Ordinis Servorum Mariae Observationes*, en tant que *précieux instrument d'information et de documentation* (CG 2007, n. 82b) plurilingue (au moins: italien, anglais, espagnol, français) pour toute la Famille servite, continuera d'offrir *de plus amples nouvelles, détaillées et faciles à conserver* (CG 2007, n. 82b). Par conséquent:

a) Pour réussir à publier régulièrement *COSMO*, le Centre des Communications fera en rédaction un sérieux travail de recueil de données sur les principaux événements dans l'Ordre et comptera également sur une étroite collaboration offerte par les correspondants des divers Secrétariats et organismes servites et par les rédacteurs des divers bulletins des juridictions de l'Ordre et de la Famille servite.

b) *COSMO* sera régulièrement expédié à tous les deux mois par la poste aux adresses des frères, des moniales, des soeurs et des personnes liées à l'Ordre, qui sont intéressées à recevoir des nouvelles des Servites, et les divers numéros de l'année en cours et – dans une section Archives – ceux des années antérieures seront accessibles sur le Site Internet de l'Ordre.

c) Chaque numéro de *COSMO* comprendra les parties suivantes: message du Prieur général; activités du Conseil général; information sur les juridictions de l'Ordre, dont les professions solennelles et les ordinations (cf. *Cost.* 155); information sur la Famille servite; événements ou notes de spiritualité; photos et illustrations; publications (cf. CG 2007, n. 82c).

d) Les six numéros de *COSMO* bimestriel incluront:

– quatre numéros d'information;

– un numéro contenant les nécrologes<sup>(note)</sup> (avec photo) des frères décédés l'année précédente, dont le texte sera préparé à temps par leurs juridictions respectives (cf. *Cost.* 32a);

– un numéro (édition de juillet-août) consacré aux missions et aux nouvelles fondations/présences servites et aux projets et réalisations *dans le secteur concernant les différentes pauvretés et la promotion de justice et paix* (CG 2007, n. 82c) et rédigé en collaboration avec le Secrétariat pour l'Évangélisation des Peuples et pour la Justice et la Paix.

#### *COSMO on line*

2. Pour *communiquer au plus tôt les événements les plus importants de la vie de l'Ordre et de la Famille servite* (CG 2007, n. 82a), le Centre des Communications rédigera un communiqué mensuel *COSMO ON LINE*, moyen électronique d'information qui:

a) sera divisé en plusieurs sections: message du Prieur général; activité du Conseil général; information sur (et provenant) des juridictions de l'Ordre; information sur la Famille servite;

événements ou notes de spiritualité servite; photos, curiosités historiques, artistiques, littéraires O.S.M.; caricature ou trait humoristique;

b) sera repérable sur le Site Internet de l'Ordre; les frères et les membres de la Famille servite seront informés rapidement par courriel de la parution de chaque nouveau numéro; les Prieurs et Vicaires provinciaux et les responsables de la Famille servite imprimeront des copies pour les communautés ou groupes qui, dans leur juridiction, n'ont pas accès à Internet (cf. CG 2007, n. 82a).

#### *Site Internet de l'Ordre*

3. Pour garantir *en des temps très rapides et sans frais économiques des informations qui alimentent à la fois la connaissance et la communion entre les diverses réalités de l'Ordre* (CG 2007, n. 82a), le Centre des Communications renouvellera le Site Internet de l'Ordre ([www.servidimaria.org](http://www.servidimaria.org)) afin que:

a) il demeure un moyen actuel d'**information**;

b) il devienne un instrument de **consultation** où seront accessibles (par éventuellement un mot de passe ou *password*):

- des documents historiques: *Légendes* de nos Saints et Bienheureux, *Brève histoire de l'Ordre*, ...;
- des documents hagiographiques: des pages sur la vie de frères et soeurs illustres, saints et bienheureux;
- des documents législatifs: *Règle* de saint Augustin, *Constitutions*, *Directoire général*, *Précis juridique*, etc.;
- des documents liturgiques, selon les diverses collections: 1. Livres liturgiques OSM; 2. *Mariale Servorum*; 3. *Laudemus viros gloriosos*; 4. *Ascendamus ad montem Domini*; 5. *Communicantes. Nova series*;
- des documents de Chapitres généraux et des lettres de Prieurs généraux;
- des documents et des livrets pour les divers Secrétariats et Officiels généraux: animation vocationnelle, *Ratio institutionis*, formation permanent, missions, ...;
- photos, curiosités historiques, artistiques, littéraires, humoristiques, ...;
- adresses et courriels;
- *mulletins de nouvelles* ou extraits de procès-verbaux et des activités du Conseil général;
- communications internes.

TITULAIRE ET CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

Gino M. Leonardi (courriel: [cons.gino@gmail.com](mailto:cons.gino@gmail.com)).

MEMBRES EFFECTIFS: f. Enrico M. Casini (italien), f. Denis Sahayaraj M. Kulandaisamy (anglais), f. Camille M. Jacques (français), f. Silvo M. Bachorík (allemand), f. José Ángel M. Camarillo López (espagnol), f. Charlie M. Leitão de Souza (portugais).

COLLABORATEURS: Secrétaires provinciaux/vicariaux des missions et de justice et paix et de *delle missioni e di giustizia e pace e di toutes les expressions de la Famille servite* (CG 2007, n. 45) impliqués dans ce service d'information.

### **COMMISSION LITURGIQUE INTERNATIONALE DE L'ORDRE DES SERVITEURS DE MARIE (CLIOS)**

Pour le présent sexennat 2007-2013, la CLIOS entend:

1. Rédiger et publier le Calendrier liturgique annuel (*Ordo*) pour les années 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014.

*Collection "Libri liturgici OSM"*

2. Compléter et publier sous forme d'*Addenda* les formulaires de messe et de la Liturgie des Heures pour les mémoires des nouveaux bienheureux (bx Ferdinando Maria Baccilieri, bse Maria Guadalupe Ricart Olmos, bse Maria Maddalena Starace); compléter le formulaire de messe et de la Liturgie des Heures pour la fête (degré pour la Congrégation des Soeurs Servites Compassionistes) de la bse Maria Maddalena Starace; commencer à préparer le matériel pour rédiger les textes pour la mémoire de la vénérable Cecilia Eusepi, dont la béatification – selon l'avis du Postulateur – serait imminente

3. Compléter la rédaction des commentaires aux lectures de l'Office des Lectures et publier *l'editio typica* du troisième volume, encore manquant, de la *Liturgia Horarum OSM* [= Livres liturgiques OSM 8].

4. Commencer, après une première phase d'étude faite pendant le sexennat précédent, la rédaction de l'édition *altera* (augmentée) du *Rituel des Serviteurs de Marie pour la mémoire des frères et soeurs défunts* [= Livres liturgiques OSM 3 bis].

5. Examiner de nouveau les suggestions et les observations reçues des monastères et publier le texte déjà composé du *Rituel de la profession monastique et de la consécration des vierges O.S.M.* [= Livres liturgiques OSM 11].

*Collection "Mariale Servorum"*

6. Publier *l'editio altera* du livret *Vigile de notre Dame (Vigilia de Domina)* épuisé [= Mariale Servorum 2bis] en le dotant d'une introduction revue et augmentée.

7. Compléter et publier le livret *Regina Caeli* [= Mariale Servorum 4] en cours de rédaction.

8. Publier, après avoir complété la révision de l'Introduction, le livret *En honneur de saint Joseph, Époux de la Vierge Marie, patron secondaire de notre Ordre* [= Mariale Servorum 10], déjà approuvé par le Conseil général par la lettre du 7 janvier 2006 (cf. Prot. 2/2006).

*Collection "Laudemus viros gloriosos"*

9. Rédiger la note biographique et liturgique, revoir certaines rubriques et publier une *editio altera* du livret *À la louange des Sept premiers Pères* épuisé [= Laudemus viros gloriosos 1bis].

10. Publier, après avoir complété la révision soignée du texte et composé les musiques, le *Livre des bénédictions de saint Pérégrin Laziosi* [= Laudemus viros gloriosos 7], déjà approuvé par le Conseil général par la lettre du 7 janvier 2006 (cf. Prot. 2/2006).

*Collection "Communicantes. Nova series"*

11. Rédiger et publier un des volumes de la collection des études *Communicantes. Nova series* (thèmes possibles: Sept premiers Pères; saint Philippe Benizi; bx Jacques-Philippe Bertoni, bx Joachim de Sienne; Actes de la session de quatre jours de spiritualité liturgique de la Famille servite au Mont Sénario (16-19 août 2006), à l'occasion du 40e anniversaire de CLIOS (1966-2006); [= Communicantes. Nova series 5].

12. Réimprimer le livret *Prières pour les vocations* épuisé [= Ascendamus ad montem Domini 1].

### *Animation liturgique et spirituelle*

13. Continuer à collaborer dans l'animation liturgique et spirituelle par diverses activités:

- a) collaborer avec la Faculté pontificale de théologie "*Marianum*": - par des membres de la CLIOS qui participent au "Cours d'histoire et de spiritualité de l'Ordre des Serviteurs de Marie" organisé par la Faculté "*Marianum*" en collaboration avec l'Institut Historique O.S.M.; - par la présentation de nouveaux volumes de la CLIOS aux journées *Repetite fontes*;
- b) offrir des rencontres de spiritualité liturgique aux soeurs et frères de la Famille servite (moniales, soeurs, OSSM, etc.) pour stimuler l'usage de nos livrets, en favoriser l'étude et la traduction;
- c) offrir des sessions d'histoire et spiritualité liturgique aux novices OSM pour la formation initiale et aux frères profès pour la formation permanente;
- d) collaborer avec les Provinces italiennes pour la publication du Calendrier artistique OSM;
- e) collaborer avec les Provinces italiennes pour la réimpression en *editio altera* du Missel propre OSM et de la Liturgie des Heures propre OSM (par la révision de la traduction de la première édition et la traduction des nouveaux textes);
- f) contribuer à la publication d'un recueil d'études sur la bienheureux Joachim de Sienne au soin de la Province de la Santissima Annunziata (ANN);
- g) collaborer avec le Conseil général pour faciliter la traduction des textes liturgiques OSM et des livres de la CLIOS dans les langues principales parlées dans l'Ordre (cf. *Statuts* CLIOS, n. 3/b; *CG 2007*, n. 44);
- h) se procurer une copie électronique de tous les livres de la CLIOS dans les diverses langues pour les archives et pour une plus grande diffusion et un usage plus simple par l'entremise du Site Internet de l'Ordre;
- i) composer une prière à saint Alexis de Florence à utiliser lors du septième centenaire de sa mort (1310-2010).

TITULAIRE: f. Paolo M. Orlandini (courriel: cliosm@gmail.com).

MEMBRES EFFECTIFS: f. Camille M. Jacques, vice-président, f. Alvin M. Cabacang, f. Silvano M. Maggiani, f. Francesco M. Rigobello, s. M. Corina Bressan, Mlle Rosella Barbieri.

ÉCONOME: f. Giuseppe M. Piccolo.

CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

f. Gino M. Leonardi (courriel: cons.gino@gmail.com).

### ***ANIMATION VOCATIONNELLE***

Pour le présent sexennat 2007-2013, le Coordonnateur général pour l'animation vocationnelle (cf. *CG 2007*, n. 34h) entend:

1. Faciliter l'échange de matériel utile pour l'animation juvénile et vocationnelle (en créant des liens [*links*] sur le Site Internet de l'Ordre, etc.);
2. Offrir des réflexions, des propositions et des instruments ou documents pour l'animation juvénile et vocationnelle dans la section *Vocations* du Site Internet de l'Ordre et sur *COSMO* (page vocationnelle);
3. Collaborer avec le Secrétaire général pour la Formation et les Études (cf. *CG 2007*, n. 34h), en particulier dans le domaine de l'étape formative de l'*Accueil* ou *Postulat* (cf. *Cost.* 127-130; *Ratio institutionis OSM*, nn. 67-90);
4. Avec l'aide du Conseiller de référence, entretenir les relations avec les organismes du Siège Apostolique (Congrégation pour l'Éducation Catholique; Journée Mondiale de la Jeunesse; etc.) et de l'Union des Supérieurs Généraux (USG) en ce qui concerne la pastorale vocationnelle;
5. Avec l'aide du Conseiller de référence et possiblement par le courrier électronique, entretenir les relations avec les promoteurs vocationnels des Congrégations des Soeurs Servantes de Marie et des autres organismes de la Famille servite (Instituts Séculiers, OSSM, Diaconies Laïques, ...), tenant compte également des vocations à la vie monastique.

*TITULAIRE:*

*COLLABORATEURS:* promoteurs vocationnels des Provinces, des Vicariats et des Délégations (cf. *Cost.* 128).

*CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:*

f. Eugene M. Smith (courriel: cons.eugene@gmail.com)

## ***SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LA FORMATION ET LES ÉTUDES***

*Le Chapitre général estime qu'il est fondamental de reconsidérer les aspects de l'animation vocationnelle, de la formation initiale, de la formation des maîtres de formation et de tout ce qui peut les favoriser sous l'angle de la pauvreté. Et cela, dans l'intention de confirmer ou de susciter dans l'Ordre des valeurs et des décisions qui permettent une confrontation nécessaire avec la pauvreté évangélique et les défis concrets que l'Église et le monde contemporain indiquent et sollicitent afin de vivre cette pauvreté de manière authentique (CG 2007, 32).*

Pour le présent sexennat 2007-2013, le Secrétariat général pour la Formation et les Études entend:

1. Revoir les Statuts du Secrétariat pour déterminer si une mise à jour ou révision est nécessaire, tel que proposé dans le programme du sexennat précédent et surtout à la lumière de la publication de la *Ratio Institutionis OSM*;

*Collaboration dans l'animation vocationnelle*

2. Collaborer avec le Coordonnateur général pour l'animation vocationnelle pour promouvoir la priorité du recrutement des vocations à au sein de l'Ordre et dans l'exercice d'autres tâches, selon les modalités indiquées par le Conseil général (cf. *CG 2007*, 34h);
3. Encourager la vocation des frères laïcs (qui n'ont pas reçu les ordres sacrés) et une formation appropriée (cf. *CG 2007*, 21, 34d);

*Formation permanente des Formateurs*

4. Assister le Prieur général dans son travail de vérification de la préparation professionnelle et du cheminement de formation permanente des formateurs;
5. Favoriser le choix et la préparation des formateurs (cf. *CG 2007*, 38b, c);
6. Suggérer aux maîtres des profès temporaires une méthode régulière pour identifier et encourager ceux qui ont de plus grandes aptitudes pour oeuvrer dans la formation initiale et pour leur donner la possibilité de fréquenter des cours pour formateurs;
7. Rechercher et proposer des programmes et des cours de formation appropriés pour ceux qui œuvrent déjà dans la formation (cf. *CG 2007*, 38b);
8. Recueillir et rendre disponibles pour les formateurs de l'Ordre et pour les informations concernant les cours individuels, les ressources et les programmes qui peuvent intéresser et être utiles à ceux qui œuvrent dans la formation;
9. Encourager les formateurs à chercher du soutien, par exemple, dans la croissance personnelle et professionnelle, par divers moyens, y compris les rencontres régulières avec les autres formateurs, le Conseil, la supervision, la guide spirituelle, les retraites, les séminaires, les conférences, etc. (cf. *CG 2007*, 38c);
10. Organiser une rencontre internationale des formateurs au moins une fois au cours du sexennat (cf. *CG 2007*, 38b);
11. Assister et encourager les Prieurs et Vicaires provinciaux dans les tâches que le Chapitre général leur confie concernant la formation et la préparation des formateurs (cf. *CG 2007*, 38c);
12. Encourager les Prieurs et Vicaires provinciaux à désigner et préparer des frères pour la formation, même dans les juridictions où il n'y a pas de candidats à l'Ordre (cf. *CG 2007*, 38c);
13. Encourager le dialogue continu entre les formateurs et les Prieurs et Vicaires provinciaux (cf. *CG 2007*, 38c);
14. Encourager l'usage de la *Ratio Institutionis OSM* dans la rédaction des relations à présenter aux Prieurs et Vicaires provinciaux et promouvoir un usage optimal de telles relations par le processus de formation des candidats, surtout quand ils passent d'une étape et d'un maître de formation à l'autre (cf. *CG 2007*, 38c);

#### *Formation pour le dialogue et la pauvreté évangélique*

15. Promouvoir une attention plus centrée sur la formation à la pauvreté évangélique, dans l'esprit des décrets du Chapitre général (cf. *CG 2007*, 35);
16. Fournir des pistes d'orientation, des ressources et de l'information concernant la pauvreté évangélique utiles pour la réflexion en classes, dans des séminaires et dans des activités liées à ce thème dans les programmes de formation des juridictions;
17. Proposer les thèmes suivants à discuter lors des programmes de formation de l'Ordre: la communion des biens, le partage du temps, de l'énergie, des talents, du travail, l'usage responsable de l'argent, les préceptes de la loi canonique et civile sur le voeu de pauvreté (cf. *CG 2007*, 35);
18. Soutenir et encourager les divers programmes de formation dans l'Ordre entier pour répondre à la demande du Chapitre général que les jeunes frères développent la capacité de dialogue interpersonnel et inter-culturel au cours de la formation initiale (cf. *CG 2007*, 39a);

19. Encourager les Coordonnateurs Régionaux dans leur tâche d'organisation annuelle des rencontres pour la formation des formateurs; le Secrétaire essaiera de participer à au moins une des rencontres dans chaque région pendant le sexennat, afin de promouvoir l'étude de la *Ratio Institutionis OSM* et la compréhension commune (cf. *CG 2007*, 38e);

#### *Ratio Institutionis OSM*

20. Encourager l'observance de la *Ratio Institutionis OSM* et son adaptation suivant les réalités, les nécessités et les situations des diverses juridictions et les programmes de formation dans l'Ordre entier (cf. *CG 2007*, 33);

21. Selon l'indication du Chapitre général 2007, relire la *Ratio Institutionis OSM* et, si nécessaire, proposer une formulation appropriée sur les thèmes suivants: conscience culturelle, capacité de dialogue interpersonnel et inter-culturel; pauvreté, usage concret de l'argent, expériences de travail planifié (tant dans la *Ratio Institutionis OSM* que dans la *Ratio Studiorum OSM*) (cf. *CG 2007*, 35, 35b, 39a,b);

22. Favoriser les références à l'éducation pratique économique de base et encourager une expérience pratique majeure concernant les aspects économiques de la vie de communauté pendant le temps de formation, par exemple: en apprenant la méthode de comptabilité employée par les diverses provinces; en apprenant à lire les rapports d'administration et les rapports sur les investissements; en apprenant comment préparer un budget; en faisant des expériences d'éducation pratique dans l'assistance du procureur de la communauté, du comptable, etc. (cf. *CG 2007*, 24, 35, 61d);

#### *Communautés Internationales de Formation*

23. Recueillir une documentation sur les problèmes rencontrés dans les Communautés Internationales de Formations existantes dans l'Ordre et éventuellement d'autres familles religieuses et rendre cette documentation una documentazione sui problemi affrontati dalle Comunità Internazionali di Formazione esistenti nell'Ordine ed eventualmente di altre famiglie religiose e renderà tale documentazione accessibile per il mese di ottobre 2008 (cf. *CG 2007*, 40f);

24. Promouvoir les orientations du Chapitre général pour la recherche et le développement de nouvelles Communautés Internationales de Formation (cf. *CG 2007*, 40c, d, e);

25. Assister le Prieur général et les Prieurs et Vicaires provinciaux, en collaboration avec les formateurs responsables, pour établir l'institution et la nature du temps propédeutique au début des études théologiques dans une Communauté Internationale de Formation (cf. *CG 2007*, 40g);

26. En accord avec l'accent mis par le Chapitre général sur la collaboration régionale continue dans les domaines de la formation initiale, soutenir et encourager l'activité, même en termes de partage d'au moins une étape commune de formation (cf. *CG 2007*, 55);

27. Soutenir l'échange de formateurs dans l'Ordre (cf. *CG 2007*, 38d);

#### *Statistiques sur la formation*

28. Maintenir à jour une information sur les maisons de formation, sur les maîtres de formation et sur les nombres de candidats, novices et étudiants servites dans les diverses juridictions de l'Ordre.

*TITULAIRE*: f. Eugene M. Smith (courriel: cons.eugene@gmail.com)

*MEMBRES*: f. Benito D. M. Isip II (PHI), f. Robert Joseph Lule M. Kame Kyeyune (EAF), f. Lucas M. Michael (IND), f. João Carlos M. Ribeiro (BRA) et le maître de la Communauté internationale de formation Saint-Alexis-Falconieri à Rome.

*COLLABORATEURS*: tous les formateurs.

## ***RÉGENT GÉNÉRAL DES ÉTUDES***

Pour le présent sexennat 2007-2013, le Régent général des Études entend:

1. Encourager la nomination de Régents des Études dans toutes les juridictions de l'Ordre et maintenir le contact avec eux à travers un service de collaboration et de coordination en ce qui concerne leurs propres responsabilités et avec les frères qui poursuivent des études dans leurs juridictions respectives (cf. *CG 2007*, 43b);
2. Recueillir et maintenir à jour toute information portant sur les institutions académiques que fréquentent nos étudiants et sur les programmes qu'ils suivent durant leurs études de philosophie et de théologie;
3. Programmer, avec l'aide d'une commission, l'élaboration d'une *Ratio Studiorum* au cours du sexennat (cf. *CG 2007*, 43a);
4. Remplir les fonctions de liaison avec la Faculté Pontificale de Théologie Marianum et la représenter à titre de Conseiller de référence au Conseil général;
5. Au sein du Conseil de Faculté, remplir les fonctions dévolues au Régent général des Études en vertu des Statuts de la F.P.T. Marianum;
6. Encourager des études spécialisées chez les frères de tout l'Ordre; promouvoir/cultiver, avec le Prieur général et le Président de la F.P.T. Marianum, la préparation de futurs enseignants pour la Faculté Marianum (cf. *CG 2007*, 42 e *Pour le recrutement de nouveaux enseignants OSM à la F.P.T. Marianum*, 2, 3);
7. Assister le Prieur général, les Prieurs et Vicaires provinciaux et les responsables des communautés internationales de formation dans leur fonction de déterminer et de programmer des périodes de préparation propédeutique aux études théologiques (cf. *CG 2007*, 40g);
8. Suivre, soutenir et promouvoir le *Réseau des Écoles internationales servites*, en tant qu'association qui se dédie au développement des thèmes d'éducation servite dans les écoles sous la direction de l'Ordre des Servites, ainsi qu'à la collaboration entre les éducateurs des jeunes, en association avec tout groupe de la Famille servite.

*TITULAIRE ET CONSEILLER DE RÉFÉRENCE*:

f. Eugene M. Smith (courriel: cons.eugene@gmail.com)

*COLLABORATEURS*: Le Président de la Faculté Pontificale de Théologie Marianum, le maître de formation de la communauté internationale de formation Sant'Alessio Falconieri et les autres Régents des Études de l'Ordre.



## ***SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA FORMATION PERMANENTE***

Pour le présent sexennat 2007-2013, le Secrétaire général de la formation permanente entend:

### *Objectifs*

1. Proposer l'étude la *Ratio Institutionis OSM*, comme document technique et pratique qui mène progressivement à vivre le charisme et la propre vocation fondamentale;
2. Réaliser un projet de formation permanente, dont le but principal est celui d'accompagner le frère suivant un programme qui recouvre toute son existence (cf. *Vita Consecrata*, 69);
3. Aider le frère à «apprendre à apprendre», i.e. à vivre dans un état de formation durant toute son existence (*docibilitas*), à reconnaître et à vivre consciemment la «phase de formation» propre de son âge;

### *Devoirs*

4. Chaque année, établir un thème d'étude et fournir la documentation pour une réflexion commune à toutes les réalités de l'Ordre;
5. Organiser des cours d'aggiornamento pour les groupes de frères qui oeuvrent dans les divers champs d'apostolat, en accordant une attention spéciale aux frères qui atteignent cinq ans de profession solennelle;
6. Faire connaître à l'Ordre et à la Famille servite des expériences significatives en activité chez les frères, les soeurs et les laïcs, surtout celles qui ont quelque relation avec le thème d'approfondissement de l'année en cours;

### *Programme*

7. Fournir de la documentation commune de réflexion à partir de ce qu'a suggéré le Chapitre général 2007 (cf. *CG 2007*, n. 37a);
8. Promouvoir et organiser des cours d'aggiornamento pour les groupes de frères qui oeuvrent dans les divers champs d'apostolat et pour les divers groupes d'âge, en accordant une attention spéciale aux frères qui atteignent cinq ans de profession solennelle;
9. Organiser au cours du présent sexennat des rencontres de formation permanente, avec la collaboration du Secrétariat pour l'Évangélisation des Peuples et pour la Justice et la Paix, sur des problèmes de justice et de paix, sur la sauvegarde du monde créé et sur les problèmes touchant la condition de la femme;
10. Fournir des informations sur les nombreuses expériences qui se vivent dans les communautés, chez les frères, les soeurs et les laïcs, en relation avec le thème d'approfondissement de l'année en cours;
11. Montrer la pertinence de ce qu'a décrété le Chapitre général 2001, concernant le projet personnel et communautaire de vie (cf. *CG 2007*, n. 36);
12. Aider les diverses juridictions à évaluer annuellement le parcours de la formation permanente, sur la base du programme proposé par le Secrétariat.

TITULAIRE ET CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

f. Rhett M. Sarabia (courriel: cons.rhett@gmail.com)

COLLABORATEURS: responsabili provinciali e vicariale della formazione permanente.

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**  
**POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES**  
**ET POUR LA JUSTICE ET LA PAIX**

En tenant compte des indications du Chapitre général (cf. *CG 2007*, n. 45), le SGEJP, au cours du présent sexennat, entend:

1. Élaborer ses statuts;
2. Promouvoir, coordonner, intégrer davantage dans la vie de l'Ordre le travail en faveur de la justice, de la paix et de la défense des droits humains, reconnaissant en toutes les personnes, surtout les pauvres, le visage du Christ;
3. Promouvoir, en particulier, la défense de la forêt amazonienne, comme projet commun proposé à l'Ordre tout entier lors du Chapitre général (cf. *CG 2007*, n. 17), ne laissant pas cette responsabilité seulement aux voix et aux implications tenaces et courageuses de quelques Servites et de l'Épiscopat latino-américain (*Document d'Aparecida*, mai 2007);
4. Aider les communautés de l'Ordre à redécouvrir et à repérer, à la lumière de l'Évangile, les nouvelles pauvretés de la société post-moderne dans sa propre Église locale (ignorance de Dieu, personnes en marge de l'Église, anonymat des grandes villes, immigration, sans-logis, commerce des êtres humains, manque de respect de la dignité de la femme, manque dans la sauvegarde du monde créé... etc.), et, en vertu de notre charisme, offrir un service attentif aux cultures autochtones et à la dimension religieuse et solidaire dont nous sommes les porteurs et la mémoire des paroles de Jésus dans la synagogue de Nazareth: *l'Esprit du Seigneur [...] m'a envoyé pour annoncer aux pauvres un message de joie* (Lc 4, 28);
5. Déployer tous les efforts pour réduire la distance qui existe avec le monde des jeunes et pour partager avec eux la force innovatrice du Christ, en encourageant chaque juridiction à choisir des formes spécifiques de présence (école supérieure, université, bénévolat, mouvements, ...etc.);
6. Rendre tous les frères de l'Ordre — et les diverses composantes de la Famille servite — participants du développement du travail accompli par les communautés engagées dans l'évangélisation *ad gentes* (cf. *Cs* 98) et pour la justice et la paix, à travers une animation missionnaire appropriée (cf. *Cs*, ch. XIII) et un usage des moyens plus adaptés d'information (Internet, publications variées,... etc.);
7. Suivre avec attention les indications de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples et du Conseil Pontifical de Justice et Paix, et en sensibiliser l'Ordre;
8. Maintenir les contacts avec d'autres organismes et commissions, engagés dans l'évangélisation, la justice et la paix;
9. Évaluer à tous les deux ans le chemin parcouru dans les diverses juridictions de l'Ordre;
10. Pourvoir à l'information et à la sensibilisation avec:
  - a) la revue *Missioni dei Servi di Maria*, comme moyen d'information et de culture missionnaire des Servites (présentement une trentaine de pages), qui est publiée à tous les deux mois, est soutenue

par une libre contribution de ses lecteurs et est rédigée par une équipe en collaboration avec des membres de la Famille servite;

b) un numéro (édition de juillet-août) du Bulletin *COSMO*, qui est réservé aux Missions et aux Nouvelles Fondations ayant *des projets et des réalisations dans le secteur concernant les différentes pauvretés et la promotion de la justice et de la paix* (cf. CG 2007, n. 82c), et qui est préparé en étroite collaboration avec le Centre des Communications;

c) une section du Site Internet de l'Ordre ([www.servidimaria.org](http://www.servidimaria.org)).

TITULAIRE ET CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

f. Charlie M. Leitão de Souza (courriel: [cons.charlie@gmail.com](mailto:cons.charlie@gmail.com)).

MEMBRES: f. Luciano M. Masetti (PRG), f. Dennis Zdenek M. Kriz (USA), f. Manuel M. Fontanet Nento (MOZ/ESP), f. Sahayaraj M. Raju (IND).

COLLABORATEURS: Secrétaires provinciaux et vicariaux des missions et de justice et paix et de *toutes les expressions de la Famille servite* (CG 2007, n. 45).

## ***INSTITUT HISTORIQUE O.S.M.***

Durant le sexennat 2007-2013, l'Institut Historique de l'Ordre des Serviteurs de Marie entend:

### FORMATION

1. Collaborer à la formation des candidats et à la formation permanente des frères OSM, de même qu'à la formation de toutes les composantes de la Famille servite.
2. Former quelques frères à l'étude de l'histoire de l'Église et de l'Ordre, et soutenir quiconque se prépare déjà en collaboration avec le Prieur général, le Conseil général et le Régent général des études, pour appuyer la demande des frères qui désirent s'impliquer dans l'étude de l'histoire de l'Église au niveau académique;
3. En collaboration avec le Régent général des études, avec le Coordonnateur de la CONFITES et avec le maître de formation de Sant'Alessio, discerner, orienter et encourager les frères qui sont intéressés à la recherche historique;
4. Revoir le Cours d'histoire et de spiritualité, organisé annuellement par Marianum et proposer, si possible, une série de séminaires à l'intérieur du triennat institutionnel de théologie pour approfondir le secteur des «monographies»; étudier la situation et les propositions au moyen d'une Commission;
5. Participer éventuellement à une rencontre avec le Régent général des études, le responsable de la formation et les maîtres de formation;
6. Faire connaître et distribuer les travaux sur l'histoire et la spiritualité OSM, avec la parution d'un Catalogue des principales publications OSM;

### CONGRÈS HISTORIQUES PRÉVUS POUR LE PRÉSENT SEXENNAT

7. Prévoir un congrès historique à tous les deux ans:

- En 2008: Les Serviteurs de sainte Marie, entre intuition charismatique et institutionnalisation (1245-1431);
- En 2010: «De l'Observance italienne à l'Observance germanique 1431-1623»;
- En 2012: La période successive, avec les dates et le titre encore à définir;
- en 2014: idem;

PUBLICATIONS PRÉVUES POUR LE PRÉSENT SEXENNAT:

8. Les autres publications prévues sont:

- *Studi Storici dei Servi di Maria*, en continuant la publication des Actes des Congrès historiques;
- *Monumenta Ordinis Servorum*;
- *Monumenta Ordinis Servorum*;
- *La storia dei Servi di Maria in America Latina*, une recherche menée par f. Dilermando M. Ramos Vieira sur les trois juridictions OSM présentes sur ce continent, dans le but de remédier à un manque total à ce sujet.

PAGE WEB POUR ILLUSTRER LES ACTIVITES DE L'ISNSTITUT

TITULAIRE: f. Dilermando M. Ramos Vieira.

COLLEGIUM: f. Sergio M. Pachera (VEN), économiste, s. M. Rosaura Fabbri (SMR), secrétaire, prof. Franco Andrea Dal Pino, prof. Corrado Pin (expert sur les écrits de Paolo Sarpi), f. Fero M. Bachorík (TIR).

MEMBRES ASSOCIÉS: f. Filippo M. Berlasso (VEN, Vicenza), f. Conrad M. Borntrager (USA, Chicago), f. Gotffried Wolff (TIR, Innsbruck), f. Luigi De Vittorio (ANN, Florence), f. Piergiorgio M. Di Domenico (PRG, Mont Sénario), f. Tiziano M. Civiero (VEN, Rome), prof. Raffaella Citeroni (Italie, Trévis), prof. Andrea Czortek (Italie, Città di Castello), M. Vicente Lorente Pérez, (Espagne, Valence).

CONSEILLER GÉNÉRAL DE RÉFÉRENCE:

f. Franco M. Azzalli (vicario.franco@gmail.com)

### ***RESPONSABLE DES ARCHIVES COURANTES ET DU DÉPÔT DE LA CURIE***

Le programme du responsable des Archives courantes de la Curie générale et de son "Dépôt", est le suivant:

1. Déposer à leur endroit déterminé dans les Archives courantes toutes les pratiques enregistrées, après les avoir enregistrées dans la mémoire de l'ordinateur, ainsi qu'en d'autres mémoires *back up*, pour plus de sécurité de conservation.
2. Définir les positions personnelles des nouveaux frères (novices et profès), de ceux qui ont quitté l'Ordre et de ceux qui sont décédés.
3. Compléter la classification des dossiers d'archives, ceux précisément du sexennat 2001-2007, du présent sexennat 2007-2013; des deux sexennats du f. Hubert M. Moons, des juridictions, des frères (vivants, décédés, sortis définitivement de l'Ordre ou encore en position incertaine) et, enfin, ceux

des maisons et des couvents supprimés en bon ordre; depuis 1998, leur “regestum” est informatisé, dossier par dossier.

4. Informatiser le “regestum” du matériel produit à Ariccia au cours du dernier Chapitre général et qui se trouve aux archives tel qu’il a été apporté;

5. Continuer le travail *d’aggiornamento* des données informatiques sur ordinateur concernant les frères de l’Ordre: les frères vivants, les frères défunts, les frères sortis, afin de tenir à jour toutes les statistiques;

6. Mettre à la disposition des responsables des divers Secrétariats et des autres Organismes de l’Ordre ce qu’ils demandent, et répondre aux demandes de consultation ou seulement d’information provenant des frères ou d’autres personnes.

RESPONSABILE: f. Ubaldo M. Todeschini (courriel: u.todeschini@mclink.net)

CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

f. Franco M. Azzalli (courriel: vicario.franco@gmail.com)

### **ARCHIVES GÉNÉRALES O.S.M.** (SECTION HISTORIQUE)

Les Archives Générales de l’Ordre — section historique, improprement appelées Fonds historique (cf. Cs 285/a) — est le plus important et le plus riche patrimoine documentaire de l’Ordre, après que plusieurs fonds d’archives, surtout au temps des suppressions des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, aient été dispersés ou aient été confisqués par divers États où l’Ordre est présent.

Dans ces Archives, on conserve la documentation produite par le gouvernement central de l’Ordre à partir du milieu du 17<sup>e</sup> siècle, hélas de façon incomplète à cause des pertes provoquées par les suppressions déjà mentionnées. On conserve aussi des manuscrits sous forme de parchemin ou autre, plus de 800 parchemins (à compter du 13<sup>e</sup> siècle) qui constituent, avec d’autres fonds, la partie la plus précieuse des Archives. Présentement, la documentation va jusqu’en 1965 (cependant incomplète, car une partie est encore conservée aux Archives de la Curie générale du couvent romain de San Marcello, avec toute la documentation à compter du généralat de f. Joseph M. Loftus (1965-1971).

Durant le sexennat en cours (2007-2013), l’archiviste, ayant plus de temps à dédier aux archives, entend continuer la mise en ordre (ou la remise en ordre) du matériel, en travaillant sur plusieurs séries ou fonds, privilégiant toute la documentation du 13<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle non seulement en raison de sa valeur, mais aussi et surtout en raison de ses caractéristiques particulières (une grande partie en latin; besoin de la paléographie pour sa partie plus ancienne).

En même temps, on ne peut laisser de côté le travail de sensibilisation concernant le patrimoine d’Archives de l’Ordre, qui risque cette fois de se perdre non plus pour des raisons externes comme au temps des suppressions, mais plutôt pour des raisons internes (incurie ou manque d’intérêt). Il faut stimuler de jeunes frères à se préparer adéquatement (les archives, la paléographie, la diplomatique, le latin) pour pouvoir bientôt s’occuper des archives, surtout de celles-ci.

Que les responsables des Archives générales de l’Ordre — les Supérieurs et celui qui y travaille — soient bien conscients de quel patrimoine il s’agit: un «bien culturel» à disposition non seulement de l’Ordre, mais de l’Église et de la société. D’où tout l’effort pour en garantir la *tutela* et la

*conservation*. Il faut en promouvoir la valeur, au moyen d'une *gestion* efficace au service des chercheurs, à commencer évidemment par les membres de la Famille servite.

ARCHIVISTE: M. Odir J. Dias (courriel: archiviosm@mar.urbe.it)

CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

f. Franco M. Azzalli (courriel: vicario.franco@gmail.com)

## ***POSTULATEUR POUR LES CAUSES DE BÉATIFICATION ET DE CANONISATION***

Au cours du sexennat 2007-2013, l'Office de la Postulation pour les Causes des Saints a comme programme les activités suivantes:

1. Travailler à la conclusion des causes qui sont aujourd'hui en attente du jugement concernant les vertus héroïques de f. Venanzio M. Quadri et de m. Eleonora M. Giorgi.
2. Mener à terme la préparation des *Positiones super virtutibus* des causes concernant f. Gioacchino M. Rosetto, s. Teresa M. Veronesi et m. Orsola Donati.
3. Terminer la *Positio super virtutibus* de p. Bernardino M. Piccinelli.
4. Conclure l'enquête diocésaine de f. Andrea M. Cecchin et en préparer la *Positio super virtutibus*.
5. Porter à terme le supplément d'enquête diocésaine sur un fait prodigieux attribué à l'intercession de la vénérable Cecilia Eusepi.
6. Préparer la publication d'une brochure, à bas prix, des figures de: f. Gioacchino M. Stevan, f. Venanzio M. Quadri, vén. Cecilia Eusepi, p. Bernardino M. Piccinelli.

Ce sont les projections réelles, certaines. Il reste encore sans solution des projections concernant le complément des recherches historiques aptes à mettre en marche la préparation des causes déjà présentes à la Congrégation pour les Causes des saints et concernant le tertiaire Andrea Carlo Amirante et la moniale de Montecchio Emilia, s. Teresa di Gesù Sacramentato.

POSTULATEUR: f. Tito M. Sartori (courriel: tito.sartori@tiscali.it)

CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

f. Franco M. Azzalli (courriel: vicario.franco@gmail.com)

## ***SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ORDRE SÉCULIER ET LES GROUPES LAÏCS***

Pour les six prochaines années, nous voulons construire sur ce que nous avons déjà réalisé dans le passé et travailler en faveur de la formation permanente des fraternités séculières. Puisque le Directoire pour les Communautés Séculières a déjà été constitué, tout ce qu'il faut, c'est de mettre à jour son contenu.

## INTRODUCTION

1. L'Ordre Séculier ne devrait pas être composé de personnes qui veulent seulement accepter et suivre la *Règle de Vie*, mais plutôt de ceux qui veulent s'engager à répondre avec nous, les frères, aux nécessités du monde d'aujourd'hui. Les communautés de l'Ordre Séculier devraient offrir à leurs membres l'opportunité de tirer d'eux-mêmes le meilleur qu'ils ont à offrir et de le partager avec les autres hommes et femmes qui sont devenus réellement leurs frères et leurs soeurs. La formation permanente des communautés de l'Ordre Séculier devrait se fixer de créer une prise de conscience et le désir de faire de l'Évangile une réalité du monde d'aujourd'hui, la compréhension du rôle de Marie dans notre monde et une authentique dévotion envers Elle; le désir de se mettre au service de ceux qui majoritairement, sont dans le besoin, spécialement de ceux qui sont opprimés, «crucifiés» par la maladie, l'injustice ou la solitude.

Pour réaliser cela, nous en tant que frères, nous avons sans doute besoin de prendre conscience que cela n'est pas la responsabilité seulement du 'délégué', mais de chaque membre de la communauté. Nous devons voir les laïcs sous une 'nouvelle lumière', voir des hommes et des femmes sous cette 'nouvelle lumière' et les aimer comme nos frères et soeurs, compagnons de voyage, comme nous le sommes nous-mêmes dans le Christ. Cela signifie être conscients et enthousiastes de nos idées, être dédiés à nos engagements d'un service total par amour des autres. Nous, en qualité de frères, nous avons besoin de continuer à bâtir sur ce qui a été accompli au cours des dernières années dans la plus grande partie des juridictions de l'Ordre: inviter, insérer et encourager les laïcs à s'unir à nous dans nos efforts pour suivre les traces de nos Sept Saints Fondateurs. Pour faire cela, nous devons connaître toujours mieux les bienfaits et les bénédictions que l'on reçoit et dont nous jouissons lorsque nous permettons à nos frères et soeurs de l'Ordre Séculier de partager notre ministère, nos intérêts, notre vie, notre spiritualité.

## OBJECTIFS POUR 2007-2013

2. Le but est de garantir que ceux qui ont été invités à parcourir notre même itinéraire, à oeuvrer avec nous, à prier avec nous, à vivre notre vocation commune de Serviteurs de Marie, qu'ils soient aussi assurés d'une formation initiale et permanente qui est si nécessaire. Les communautés servites ont la responsabilité et le devoir de s'assurer que cette exigence de formation soit faite en chacune des fraternités: de la réalisation du Programme de formation initiale de l'Ordre Séculier des Servites; de promouvoir la formation permanente des membres profès de la fraternité locale de l'Ordre Séculier. Dans les juridictions de l'Ordre où l'Ordre Séculier n'a pas été encouragé, soutenu, promu, nous demandons à ces communautés de travailler pour établir une présence de l'Ordre Séculier Servite dans leur ministère ou apostolat; promouvant et formant de nouvelles fraternités; ré-activant ou revitalisant les fraternités existantes; nous encourageons activement la transformation, là où c'est requis, en passant du Tiers-Ordre à l'Ordre Séculier (OSSM).

## MOYENS

3. Pour réaliser ces objectifs, il est essentiel que soient constituées des structures sociales: nomination d'Assistants nationaux, provinciaux, régionaux; création de Conseils nationaux, provinciaux ou vicariaux OSM. Ces structures ont comme fonction de diriger et de promouvoir le développement et la croissance des fraternités locales. Le Secrétaire général projettera une visite dans chaque juridiction de l'Ordre afin de promouvoir la formation de ces structures locales, cherchant ainsi de s'assurer que les fraternités de l'Ordre Séculier reçoivent l'attention et les appuis nécessaires. En plus d'animer et d'encourager la croissance et le développement, ces structures permettront aussi d'avoir une plus grande communication des fraternités locales avec le Secrétariat général, entre elles et avec les autres juridictions de l'Ordre. À travers une plus grande et plus complète communication, les fraternités recevront de la documentation OSSM: liturgie, communication, justice et paix, de même que d'autres informations importantes. Les Servites

séculiers devraient être pourvus des moyens et opportunités nécessaires pour participer activement à la vie et aux réunions de l'UNIFAS, qu'il s'agisse de la Conférence nationale ou du Congrès international. Le carnet international d'adresses OSSM doit être continuellement mis à jour, afin que le Secrétariat général ait une liste de toutes les fraternités de l'Ordre Séculier, qui soit la plus complète possible. Un exemplaire du carnet d'adresses doit être envoyé à tous les Conseils nationaux, provinciaux ou vicariaux OSSM afin de promouvoir la prise de conscience et la communication.

## STRUCTURES

4. Le Secrétaire général contactera le Prieur ou Vicaire provincial pour s'entendre sur la visite aux fraternités dans sa juridiction. La visite aura comme agenda de rencontrer les fraternités et de participer aux programmes qui ont été précédemment organisés localement. Dans le but de promouvoir une prise de conscience entre les étudiants servites en formation dans nos diverses juridictions, le Secrétaire général demandera de les rencontrer et de parler de l'Ordre Séculier Servite dans les communautés de formation à l'intérieur de chaque juridiction. Une rencontre préliminaire ou introductive avec le Prieur provincial ou Vicarial peut être préparée précédemment au début de la visite de la part du Secrétaire général. À la fin de la visite, le Secrétaire général fera un rapport écrit au Prieur provincial ou au Vicaire provincial.

## CONGRÈS INTERNATIONAL

5. La possibilité de réaliser une réunion internationale de l'OSSM doit être étudiée. On n'a pas fixé d'échéance, ni où, ni quand elle aura lieu.

### TITULAIRE:

f. Vidal M. Martinez (courriel: osmsecular@aol.com)

### CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

f. Gino M. Leonardi (courriel: cons.gino@gmail.com)

## ***ÉCONOMAT GÉNÉRAL***

Pour le sexennat 2007-2013, l'Économe général entend:

1. Maintenir la continuité avec les dispositions du mandat précédent: bonnes relations avec les économes des diverses juridictions, transparence des informations, favoriser la collaboration et les initiatives et la solidarité;
2. Demander et préparer avec rigueur les bilans et prévisions des diverses composantes de l'Ordre (Provinces, Vicariats, Délégations, maisons générales, Officiers, Conseil général.);
3. Adopter des méthodes pour stabiliser le plus possible les contributions qui sont annuellement demandées à l'Ordre (taxes) à travers le maintien et la constitution d'un fonds *ad hoc* et d'autres initiatives. Insérer graduellement et proportionnellement les nouvelles Fondations de l'Ordre pour leur collaboration à la contribution;
4. Demander/solliciter avec rigueur le pourcentage versé dans le Fonds capital de 10% sur les ventes des biens immobiliers et de 50% sur l'aliénation d'objets précieux. Pour cela, on demande



l'aide et la signalisation de la part du Conseil général et l'attention de la part des membres du Conseil d'administration de l'Ordre;

5. Étudier le problème de récupération des frais hospitaliers, maladie, vieillissement des frères dans les maisons générales;

6. Après que la Commission pour l'Administration de Mont Senario aura présenté ses conclusions, étudier de la part du Conseil d'Administration de l'Ordre quelles interventions il faudra faire pour impliquer l'Ordre sur l'avenir de Mont Senario;

7. Traduire en anglais les principaux documents concernant l'économie de l'Ordre (rapport annuel, règlement sur les versements dans le Fonds capital, ...);

8. Approfondir la possibilité de destiner, en faveur de finalités analogues en d'autres endroits de l'Ordre, une partie des sommes obtenues lors de la vente de maisons de formation, non plus utilisées dans certaines parties de l'Ordre; ceci pour respecter la volonté des donateurs dont les contributions avaient permis d'édifier des maisons de formation, maintenant mises en vente;

9. Dans les critères de taxation, tenir compte davantage de l'âge et du nombre des frères encore aptes au travail;

10. Chercher à uniformiser, sous l'aspect économique, le couvent de Mont Senario aux juridictions de l'Ordre.

ÉCONOME GÉNÉRAL:

f. Piergiorgio M. Mazzoleni (courriel: [economato@curiaosm.org](mailto:economato@curiaosm.org))

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: f. Yvon M. Chalifoux (CAN), f. Gottfried M. Wolff (TIR), f. Alex M. Ruiz Velasquez (SMA), f. Gnanapragasam M. Arulanandu (IND); f. Antonio M. Pacini (ANN); f. Christopher M. O'Brien (ISL).

CONSEILLER DE RÉFÉRENCE:

f. Rhett M. Sarabia (courriel: [cons.rhett@gmail.com](mailto:cons.rhett@gmail.com))

### *Note*

\* Le nécrologe contiendra généralement les parties suivantes:

1. Annonce de la mort: nom (de naissance/baptême et dans la vie religieuse) et nom de famille, lieu et date de la mort (âge, années de vie religieuse), profès solennel?, clérical?, à quelle juridiction appartenait-il?, à quel couvent était-il de famille?, éventuelle photo du défunt en annexe au nécrologe;

2. Origine et vocation: date et lieu (ville, province/région, pays) de naissance, noms des parents, vocation servite (date et lieu d'entrée au noviciat, moment de la première profession, période d'études, éventuelle ordination, ...);

3. Assignations. Qu'a-t-il fait? Où a-t-il été? Éventuels faits importants;

4. Sainteté de vie. Quel genre de personne était-il? Son tempérament, sa façon de penser, ... avec éventuel témoignage de quelqu'un qui a vécu avec lui ou citation d'expressions habituelles qui lui étaient propres ...;

5. Mort et funérailles: mention des circonstances (maladie, ...) où il est mort; comment et où furent célébrées les funérailles (qui les a présidées?); où repose son corps;

6. Dernière phrase: "Comme le prescrivent nos *Constitutions* (chap. III, art. 32), manifestons notre amour envers notre frère défunt en implorant pour lui la miséricorde du Seigneur."